

ALLÈGEMENT DE LA DETTE OCTROYÉ PAR LES CRÉANCIERS MULTILATÉRAUX A	
Créancier	Entre les points de décision et d'achèvement
BAD/FAD : Banque africaine de développement / Fonds africain de développement	Allègement du service de la dette : plafonné à 80 % du service annuel (90% exceptionnellement pour atteindre la réduction totale de la VA) et 40 % maximum de l'allègement total en VA
BADEA : Banque arabe pour le développement économique en Afrique	Liquidation des arriérés seulement
Banque mondiale <i>AID : Association internationale de développement</i>	Allègement du service de la dette : 50 % ou plus du service annuel échu. (100 % exceptionnellement pour atteindre la réduction totale de la VA) Anticipation : maximum 1/3 de l'allègement total en VA
<i>BIRD : Banque internationale pour la reconstruction et le développement</i>	Don AID : part de l'allègement de la BIRD pendant la période. Anticipation : maximum 1/3 de l'allègement total en VA
BCEAO : Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest	Pas d'allègement
BCIE : Banque centraméricaine d'intégration économique	Annulation des arriérés, rééchelonnement de l'encours à un taux d'intérêt inférieur et avec de plus longues échéances
BDAO : Banque de développement de l'Afrique orientale	Pas d'allègement
BDC : Banque de développement des Caraïbes	100% d'allègement du service de la dette sur emprunts sélectionnés
BEI : Banque européenne d'investissement	Annule 100 % du service annuel de la dette
BID : Banque inter-américaine de développement	Maximum 33 % d'allègement de la valeur actualisée totale. Allègement de 50 % du service de la dette sur le service annuel dû
BIsD : Banque islamique de développement	Rééchelonnement ou refinancement des arriérés durant la période intérimaire
BNI : Banque nordique d'investissement	Pas d'allègement
BOAD : Banque ouest-africaine de développement	Réduction de l'encours de la dette ou paiement du service nécessaires pour produire une réduction en VA
FADES : Fonds arabe pour le développement économique et social	A déterminer
FIDA : Fonds international pour le développement agricole	Liquidation des arriérés seulement
FMA : Fonds monétaire arabe	75 % de réduction du service sur une période de 5 ans
FMI : Fonds monétaire international	Jusqu'à 100 % du service annuel de la dette sans excéder 60 % (exceptionnellement 75 %) de l'allègement total en VA ou 20 % en une année (exceptionnellement 25 %)
FND : Fonds nordique de développement	Pas d'allègement
Fonds OPEP : Fonds de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole pour le développement international	Traitement au cas par cas des arriérés
FONPLATA : Fonds de soutien financier pour le développement du bassin du fleuve Plata	Selon les modalités de l'initiative PPTE originale : restructuration par prêts concessionnels
MCMC : Mécanisme de compensation multilatéral de la CARICOM	Rééchelonne 100 % de l'encours à un taux d'intérêt plus bas et reporte les échéances pour produire une réduction en VA
SAD : Société andine de développement	Concentration de l'allègement de l'encours en début de programme, sur une période de 5 ans
UE/CE : Union européenne / Commission européenne	Annule 100 % du service annuel de la dette

Institutions n'accordant pas encore d'allègement de la dette aux PPTE :

Banque de la ZEP (zone d'échanges préférentiels) : Banque de commerce et de développement pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique centrale
BDEAC : Banque de développement de l'Afrique centrale
BDEGL : Banque de développement des États des grands lacs
BEAC : Banque des États de l'Afrique centrale (FEGECE) Conseil de l'Entente
FOCEM : Fonds de stabilisation monétaire de l'Amérique centrale
FSID : Fonds de solidarité et de développement économique

U TITRE DE L'INITIATIVE PPTE
Après le point d'achèvement
Allègement du service de la dette : maximum 80 % du service annuel échu, jusqu'à ce que les 60 % restants de l'allègement en VA soient fournis en 15 ans
Rééchelonne 100 % de l'encours au taux d'intérêt nécessaire pour produire la réduction de la VA (0-3 ans de grâce, 11-34 ans d'échéance, 0-1% d'intérêt)
Allègement du service de la dette : 50 % du service annuel échu, à octroyer au cours des 20 ans suivant le point de décision
Crédits AID pour préparer la dette : allègement restant en VA
Rééchelonnement concessionnel sur 24 ans, pas de grâce, aucun intérêt
Annulation partielle, rééchelonnement de l'encours restant à un taux d'intérêt inférieur et/ou avec de plus longues échéances
Refinancement sur les termes nécessaires pour produire une réduction de la VA, par ex. 0 grâce, 10 ans d'échéance, 4% d'intérêt
100% d'allègement du service de la dette sur emprunts sélectionnés nécessaire pour produire la réduction de la VA, en utilisant l'assistance des donateurs
Prépaiement des emprunts pour produire une réduction de la VA
Allègement du service de la dette : jusqu'en 2008, 50 % du service annuel échu pour les prêts FOS et subventions pour les prêts en capital ordinaire. Après 2008, annulation sélective du principal pour les prêts FOS contractés avant l'an 2000
Rééchelonnement ou refinancement avec 0-1 an de grâce, 25-30 ans d'échéance et 0% d'intérêt
Au cas par cas : pourcentage du service annulé sur une période de 3 ans
Réduction de l'encours de la dette ou paiement du service nécessaires pour produire une réduction en VA
Refinancement concessionnel avec 0,5 % d'intérêt, 10 ans de grâce et une échéance de 40 ans
Annule jusqu'à 100 % du service jusqu'à obtenir une réduction en VA
Au cas par cas : réduction partielle du service et rééchelonnement concessionnel des arriérés
Les 40 % restant en VA
Annule 100 % du service jusqu'à obtenir une réduction en VA
Au cas par cas : refinancement par de nouveaux prêts (1-3 % d'intérêt, 19-23 ans d'échéance et 3-5 ans de grâce) ; réduction des intérêts et des commissions des prêts existants ; restructuration du remboursement du principal
Annulation jusqu'à 25 % sans excéder 4 millions de USD en VA
Annulation de l'intérêt cumulé et rééchelonnement du restant sur les termes nécessaires pour produire la réduction de la VA, en utilisant l'assistance des donateurs
Concentration de l'allègement de l'encours en début de programme
Dons pour fournir une annulation totale ou partielle pour produire une réduction en VA

l'Afrique austr